

Le 24 / 02 / 23

Lancement d'une consultation territoriale sur le futur Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

Dans le cadre du Conseil national de la refondation, le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a souhaité lancer une grande concertation sur le futur service public de la petite enfance.

A cette occasion, 15 villes ont été choisies pour accueillir la délégation nationale chargée de la conduite de cette consultation.

La ville de Saint-Denis de La Réunion fait partie des villes retenues et accueillera la délégation des 23 et 24 mars prochains.

Le Comité Départemental de Services aux Familles (CDSF) présidé par Monsieur le Préfet, souhaite élargir la consultation aux familles (bénéficiaires ou non d'un mode d'accueil), aux professionnels et à l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance et du soutien à la parentalité.

1. Objectifs de la consultation

Ecouter les parents et leurs enfants

Partager les attentes et problématiques des parents, notamment ceux qui sont confrontés à des situations spécifiques (horaires atypiques, en recherche d'emploi, enfants porteurs de handicap notamment) et de leurs enfants (à travers des films, dessins, témoignages).

Connecter les acteurs

Créer un réseau d'échanges entre les acteurs départementaux et locaux, parties prenantes de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Encourager les expérimentations

Identifier et soutenir les projets innovants de solutions d'accueil et de coordination des acteurs susceptibles d'être essaimés sur d'autres territoires.

2. Qui est concerné ?

En premier lieu : 39 657 familles ayant des enfants de moins de 3 ans ou à naître.

Les acteurs principaux, comme les professionnels de l'accueil individuel et collectif, élus, gestionnaires de structures, acteurs socio-économiques.

Enfin, **les acteurs d'appui** comme les familles, les réseaux de parents, les associations des quartiers, les travailleurs sociaux, seront sollicités pour encourager et accompagner les concertations.

3. Comment s'organisera la consultation publique ?

Deux modes de consultations sont mis en œuvre et ouverts jusqu'au 20 mars 2023, afin de solliciter un maximum de personnes :

• Des ateliers dans les structures d'accueil

Des temps d'échanges auprès des familles et des professionnels seront organisés par les structures d'accueil (crèche, CAF, maison des familles, CCAS, ...)

• Une consultation en ligne

Pour permettre au plus grand nombre de participer à la consultation, une plateforme participative est mise en ligne pour permettre de collecter les avis et de réaliser un sondage en ligne auprès des parents et des professionnels.

La plateforme est accessible via le lien suivant : <https://sppe.redvox.re>

• Enfin, un Forum de la petite enfance sera organisé le 24 mars 2023.

Rythmé par des tables rondes et des ateliers de réflexions collectives, alimenté par les consultations organisées en ligne et dans les structures, ce forum permettra par ailleurs d'identifier les initiatives innovantes, de créer un réseau d'échanges et de partager les idées entre les parties prenantes du futur Service Public de la Petite Enfance (acteurs, professionnels, parents).



au 31/12/21

Modes d'accueil collectifs

383 établissements pour **7 655** places

266 établissements en micro-crèche

117 en accueil collectif crèches, multi accueil ou jardin d'enfants

5 408 modes d'accueil fonctionnent avec la Prestation de Service Unique

2 247 modes d'accueil en Complément Mode de Garde Prestation d'Accueil du Jeune Enfant soit **29 %** des places offertes.

Modes d'accueil individuels

1760 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental pour un total de **5 944** places offertes. La part des assistantes maternelles dans l'offre d'accueil représente **30%**.

719 enfants de moins de 3 ans bénéficiaires du Complément mode garde à domicile, le nombre de places de garde à domicile est en hausse en 2021

L'offre d'accueil en EAJE est supérieure à l'offre au domicile des assistantes maternelles à l'inverse de l'Hexagone

Autres modes d'accueil mobilisables

À la rentrée scolaire 2021, **1 270** enfants de moins de 3 ans ont été préscolarisés, soit environ **3 %** des enfants scolarisés en classes de maternelles soit une hausse de **10%** par rapport à 2020

23 Classes passerelles et **3** Très petites sections pour un total de 250 enfants accueillis.

CONTACTS PRESSE

Valérie LOPEZ - Responsable communication - 0692 70 34 06 - valerie.lopez@cafreunion.cnafmail.fr

Marine BOYER - Cheffe de Cabinet - 0693 04 92 81 - marine.boyer@cafreunion.cnafmail.fr